

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

- M. Johnston—Demande que les trois lignes soient maintenues pour assurer qu'il n'y aura pas de chômage, ni d'empêchement pour les ouvriers de faire leurs six jours d'ouvrage—5815.
- M. Daniel—Personne ne s'est opposé à ces trois lignes—5815; on ne donne aucune bonne raison pour les supprimer—5815.
- Hon. Aylesworth—Le maintien des trois lignes en question permettrait aux compagnies de remettre au dimanche les travaux nécessaires pour le fonctionnement régulier de l'usine et d'éviter ainsi simplement les frais de les faire exécuter dans la semaine—5816.
- Hon. Fielding—Le dimanche deviendra le jour de réparations ordinaire—5819.
- M. R. Smith—Dans toutes les industries le dimanche est le jour des réparations—5819.
- M. Bourassa—Avec la nouvelle loi, on fera perdre aux ouvriers une demi-journée tous les lundis—5820.
- M. Miller—On peut dire que c'est plus commode de faire les réparations le dimanche, mais cela n'est pas nécessaire—5820.
- Paragraphe d, réservé—5837.
- Paragraphe d 2 ajouté, adopté—5837.
- Paragraphe e—5838.
- M. Ames—Propose d'ajouter transport d'air frais ou froid, pour installations frigorifiques—5838.
- Adopté—5838.
- Paragraphe g—Acheminement vers leur destination des trains et navires en route le dimanche—5839.
- M. Pringle—Insiste sur la définition du mot "destination", en langage de chemin de fer, veut dire point prochain de changement de locomotive et non destination des passagers et marchandises en marche—5839.
- Hon. Aylesworth—Les tribunaux interpréteront—5839.
- Hon. Foster—Il est absurde de légiférer sans savoir ce que signifient les mots employés—5840.
- M. A. Lavergne—Demande si un train pourra partir pour sa destination le dimanche—5846.
- M. Pringle—Propose amendement permettant l'acheminement des marchandises déposées sur des trains ou sur des navires en route jusqu'à leur lieu de destination le jour du dimanche—5847.
- Hon. Aylesworth—Le statut protège les employés qui pourraient être inquiétés pour avoir travaillé en vue de faciliter l'acheminement des voyageurs le dimanche—5848; proposera d'ajouter à la fin du bill une disposition prescrivant que la commission des chemins de fer pourra permettre la circulation des trains le dimanche quand elle le jugera à propos—5848.
- M. Barker—Approuve rédaction d'amendement Pringle—5849.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

- Hon. Aylesworth—La Chambre est libre d'adopter cet amendement, mais il ne concorde pas avec l'esprit de la loi—5850; vaut mieux laisser question à la commission des chemins de fer—5850; le comité a décidé qu'il ne s'agissait pas d'acheminement de marchandises à destination, mais d'acheminement de trains, le Gouvernement doit s'en tenir aux conclusions du comité—5850.
- M. Miller—Si on veut amender le bill parce qu'il va déranger certain trafic ou causer des embarras monétaires à certaines personnes, il vaut autant abandonner tout le bill—5851; les règlements américains surmontent la difficulté, "Chicago and Northwestern Railway"—5851.
- M. Schaffner—Le comité a lui-même fait changer point divisionnaire en point de destination—5853; il n'avait donc pas l'intention que lui attribue le ministre de la Justice—5853.
- M. Daniel—On a renoncé dans le comité à arrêter les trains aux points divisionnaires le samedi soir à cause de l'encombrement qui résulterait—5854; lettre du Michigan Central—5854; l'intention du comité a été de laisser les trains continuer à la vraie destination des marchandises—5856.
- M. R. Smith—La destination d'un train de marchandises est celle des marchandises qu'il porte—5856.
- M. D. Ross—Si la loi passe, les marchandises canadiennes de l'ouest cesseront de prendre le chemin de fer Canadien du Pacifique et iront par les lignes américaines pour éviter ces entraves, alors il est inutile de s'inquiéter des effets de la loi—5859.
- M. Herron—Demande si l'on fait une distinction entre les articles périssables et le bétail sur pied—5859.
- M. Carvell—Si on adopte l'amendement de M. Pringle, aussi bien dire que la loi du dimanche ne s'appliquera pas aux chemins de fer—5859; il n'y a aucune raison pour qu'on n'oblige pas les compagnies de chemin de fer à remodeler leurs méthodes—5860.
- M. S. McCarthy—Si le mot destination veut dire point divisionnaire, les trains s'arrêteront là le samedi, les employés seront obligés d'y passer le dimanche sans avoir de train pour aller chez eux—5861.
- M. Jackson—L'article qui permet de soigner les bestiaux à bord des trains le dimanche est absurde, il permet de faire une chose dont l'omission serait criminelle—5862.
- M. Pringle—Démontre que sa motion réalise les vœux de l'Alliance—5864; rapport des délibérations de l'Alliance—5864; conclusions de M. Shearer—5866.
- Hon. Aylesworth—Il faut prendre les textes tels qu'ils sont—5866; si on veut que les marchandises s'acheminent à destination le dimanche et qu'on forme les trains nécessaires à cet effet, il faut passer l'amendement—5866; en le repoussant, on permet seulement les trains directs—5866.